

14 août 2018

Evacuation du cachalot mort en baie de Saint-Vincent



Après avoir tenté à plusieurs reprises de sauver le cachalot bloqué en baie de Saint-Vincent depuis plus de 3 semaines, les gardes nature de la province Sud ont confirmé sur zone la mort du cétacé ce mardi 14 août. Ils ont très rapidement débuté l'évacuation de la carcasse vers le large, alors que la marée était favorable.

Face à l'urgence de la situation et grâce à ses moyens logistiques, la province Sud a pris la décision de remorquer la carcasse, et de la relâcher à plus de 10 kilomètres de la passe de Uitoe, bien que l'enjeu sécuritaire ne soit pas directement de sa compétence.

3 tentatives de sauvetage

Une dernière opération de sauvetage avait été tentée le 8 août au matin par les gardes nature de la province sud, avec l'appui de plaisanciers, des Ambassadeurs du lagon et en présence d'un expert scientifique des mammifères marins. Malgré une bonne coordination entre les nombreux bateaux, l'animal n'avait pas pu être réorienté vers le large. Il était dans un état de fatigue extrême et ne réagissait pas longtemps aux stimuli. La taille de cet individu est estimée à 16 m et son poids d'environ 40 tonnes.

Les gardes nature, qui se sont rendus sur zone régulièrement depuis, ont constaté le décès du cétacé hier soir, lundi 13 août, à proximité de l'îlot Page dans la baie de Saint-Vincent. Ils ont procédé dès ce mardi matin, 14 août, alors que les conditions étaient favorables, d'évacuer au plus vite l'animal.

Le plan d'eau du secteur reste dangereux pour les pêcheurs, plongeurs, baigneurs...

Le MRCC a édité un avis de vigilance aux plaisanciers, car la carcasse a attiré de nombreux requins dans la zone.

- Gendarmeries, MRCC, AEM, secours en mer et DSCGR sont constamment informés par les gardes nature de l'évolution de la situation.
- Au regard des risques élevés encore liés à la sécurité en mer, la DSCGR communiquera sur les dangers dans ce secteur.

Une espèce protégée

Le cachalot, qui a une espérance de vie de 70 ans, est une espèce protégée et considérée comme vulnérable. Les cachalots se trouvent généralement dans les eaux profondes et se tiennent au large des côtes.

Pour plus de renseignements :

Ludvina Hmeun, directrice de la Communication – province Sud, au 20 31 07
Ou Christine Corral, service Communication, au 20 31 06.